

Bonjour monsieur,

Je me permet de vous écrire ce mail , pour vous donner mon avis, sur le projet Éolien qui menace l'exploitation agricole de Monsieur Camille Lassalle aux Moussels.

En effet je trouve aberrant quand 2021 , nous préférons développer de nouvelles énergies soit disant VERTE, au détriment d'une source d'eau potable ainsi que d'une jeune exploitation agricole.

Merci d'avoir pris le temp de me lire.

Bonne soirée.

Cordialement

DELAUR Lucie.

Bonjour,

Je M'OPPOSE à projet éolien sur le territoire de la commune de LES MARTYS, pour les raisons suivantes :

- pour les nuisances visuelles... Notre belle montagne noire est déjà très impactée... De nombreux parc éoliens sont actuellement exploités sur un petit territoire.
- pour les nuisances sonores... Un décision judiciaire récente vient de donner raison à des habitants de notre pays... Conséquences : démantèlement des éoliennes...
- pour le respect de la nature et des éleveurs de notre secteur, qui, par leur situation professionnelle déjà compliquée, et ce n'est pas une surprise, feront probablement les frais d'une réserve foncière amputée par l'implantation de ces éoliennes...
- il est primordial de réserver nos ressources naturelles, notamment en eau, une source étant a proximité immédiate du projet.

Pour ces raisons, et elles sont nombreuses, je m'OPPOSE au projet OSTWIND sur le territoire de la commune LES MARTYS.

Bonjour

Je vous envoie ce mail pour exprimer mon avis défavorable au projet OSTWIND.

Voici pourquoi je suis contre :

- Le projet OSTWIND menace la ressource en eau de la ferme des Moussels et les zones humides environnantes. Je n'accepte pas que l'on puisse prendre ce risque.
- La Montagne Noire est saturée d'éoliennes, près de 100 machines en fonctionnement et près de 150 si les projets en cours se réalisent. La Montagne Noire audoise représente aujourd'hui 1/3 de la puissance installée de l'Aude. 271 éoliennes sur le Parc Naturel du Haut Languedoc essentiellement sur le versant tarnais soit 25% du total en Occitanie. La Montagne Noire dans son ensemble représente plus du tiers de la puissance installée en Occitanie ! Je n'accepte pas d'ajouter 4 éoliennes de plus là où il y en a déjà trop.
- Le projet OSTWIND est envisagé sur des zones aujourd'hui classées en zones naturelles strictes par le PLU communal. Il est donc incompatible avec le PLU actuel de la commune des Martys (Avis de la DDTM du 4 juillet 2019). Lors du Conseil municipal tenu le 15 février 2021, la commune des Martys a supprimé du projet de modification de son PLU la transformation des zones naturelles strictes (N) en zones Ner (énergies renouvelable). Je refuse le projet OSTWIND.
- La commune des Martys est protégée par la Loi Montagne et le Code de l'environnement qui n'autorisent ce type de projet qu'en cas de nécessité impérieuse et sans aucune alternative, ce qui n'est pas le cas pour le projet OSTWIND. Je refuse le projet OSTWIND.
- La densification des « parcs » éoliens que soutient la Communauté de Communes de la Montagne Noire conduit à la destruction du cadre de vie et de travail des habitants des fermes et des hameaux. Dans un rayon de 5 kms, il y a déjà 80 éoliennes en fonctionnement. Je refuse le projet OSTWIND.
- Les nuisances sonores et les effets sur la santé des basses fréquences pour l'homme et les animaux sont aujourd'hui bien connues. Le principe de précaution tant revendiqué ailleurs doit s'appliquer ici ! Je suis défavorable au projet OSTWIND qui va augmenter les effets négatifs des parcs existants.
- La biodiversité est menacée par le projet OSTWIND. Une dérogation pour destruction d'espèces protégées est demandée par le promoteur. On nous parle tous les jours d'extinction des espèces. Le projet OSTWIND demande l'autorisation de détruire oiseaux et chauves-souris. Le Conseil national pour la protection de la nature (CNPN) a donné un avis défavorable au projet. Moi aussi !
- Une éolienne du projet OSTWIND, c'est 1500 tonnes de béton, des dizaines de tonnes de ferraille dans le sol, à multiplier par 4, des milliers de tonnes de déblai et remblai, des excavations de plusieurs mètres de profondeur sur plusieurs dizaines de mètres. Je suis opposé à ce projet.
- Les nuisances sonores de la centrale du Sambrès sont déjà insupportables pour les riverains proches. Les mesures de bruit du projet OSTWIND ont été réalisées AVEC le bruit de la centrale du Sambrès en fonctionnement. Les nuisances sonores qui en résulteraient seraient doublées pour les riverains. C'est pourquoi je suis défavorable à ce projet.
- Le développement des énergies renouvelables électriques ne sert pas à réduire les émissions de CO². Il faut le rappeler, car on dit beaucoup de mensonges à ce sujet. Cela n'a aucun sens et procède d'une forme de populisme idéologique. » (Audition du 4 avril 2019 du Président

de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) devant la commission d'enquête parlementaire. Non à ce projet.

- Comme les autres, le projet OSTWIND, prétendument participatif, ne serait rentable qu'avec des subventions publiques de l'ordre de 60 % grâce au dispositif de soutien aux énergies renouvelables... Avec notre argent ! Je suis défavorable à ce projet inutile et coûteux pour l'argent public.

Cordialement.

Chiron Thierry
Résident de Pradelles-Cabardès

Monsieur,

Propriétaire d'une résidence secondaire sur le Hameau de Cubserviès, je suis totalement opposée au projet du Parc éolien des Martys et pour de nombreuses raisons. Notre bien immobilier est forcément dévalorisé par les nuisances visuelles et sonores provoquées par les éoliennes déjà en surnombre dans notre secteur et de plus en plus proches des habitations. Je soutiens la famille Lassalle amplement impactée par ce projet au niveau des Moussels où se trouve leur exploitation agricole. Nos balades sont rythmées de façon intempestives par le bruit des pales, alors que nous recherchons la paix et le silence...Enfin, notre Montagne Noire est suffisamment défigurée par la présence d'éoliennes, faune et flore pâtissent de ces nuisances permanentes, visuelles et sonores.

Merci donc de prendre en compte mon AVIS DEFAVORABLE concernant le projet du Parc éolien des Martys.

Béatrice HOMPS

Monsieur,

Je viens par la présente vous déclarer mon AVIS DEFAVORABLE concernant le projet du Parc éolien des Martys. La Montagne Noire est suffisamment polluée par toutes ces machines. Ma résidence secondaire est dévalorisée par leur présence, elle se trouve sur le Hameau de Cubserviès. De plus, l'exploitation agricole de la famille Lassalle est menacée et je leur apporte mon entier soutien en m'opposant à ce projet. Cycliste du dimanche, je recherche le calme que je trouvais autrefois dans la montagne, mais le compte n'y est plus... Le bruit des pales des éoliennes me tape sur les nerfs ! Sans parler de la pollution visuelle, jour et nuit. Pour finir, je reste persuadé, et les études le montrent, que les animaux souffrent de cette situation.

Pour toutes ces raisons, je vous fais part de mon AVIS DEFAVORABLE concernant le projet du Parc éolien des Martys.

Hervé HOMPS

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'attire votre attention sur le projet d'implantation par la Société Ostwind de 4 éoliennes d'une hauteur de 125 mètres et d'une puissance totale de 12 MW sur la commune des Martyrs.

Compte tenu des nuisances sonores et environnementales et notamment en raison du risque de pollution d'une source avoisinante, Carcassonne Agglo tient à apporter son soutien aux élus, habitants et exploitants agricoles de la Montagne Noire et exprimer son avis défavorable à l'autorisation d'exploitation faisant l'objet de la présente enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de ma considération distinguée.

Régis BANQUET

Maire d'Alzonne

Conseiller Départemental

Président de Carcassonne Agglo

Tél : 04.68.10.35.68

Carcassonne Agglo

www.carcassonne-agglo.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Par la présente, je vous fait part de mon opposition à la réalisation du projet éolien OSTWIND, sur la commune des Martys (11390).

Je ne suis aucunement réfractaire au développement de l'éolien dans notre département, mais il apparaît évident que tout à une limite. On ne peut, sous des prétextes de développement des énergies renouvelables, mettre à mal les exploitations agricoles au cœur du milieu rural.

Déjà cernée par de nombreuses éoliennes implantées par l'ensemble des communes environnantes, la famille LASSALLE, éleveurs émérites de père en fils, ont fait preuve de patience et d'abnégation à l'occasion de l'implantation de ces projets en toute proximité de leur propriété.

Aujourd'hui en plus d'une pollution visuelle et sonore, on menace directement leur élevage en mettant en péril leur cheptel en venant polluer les points d'eaux nécessaires et vitaux pour la survie de leur bétail.

Le milieu rural ne peut se passer de telles volontés qui n'ont de cesse de faire prospérer une activité d'excellence, plusieurs fois récompensées lors de différents concours nationaux. et qui ont à coeur de maintenir de l'emploi tertiaire dans la commune.

Il est de mon devoir en tant que résident des Martys, de vous exprimer ma plus vive opposition à l'encontre du projet OSTWIND, en soutien à la famille LASSALLE, afin de préserver l'agriculture locale et son environnement précieux.

Je vous remercie de prendre en compte ma position.

cordialement

M.WAMBRE michel
habitant du seba ouest

Aujourd'hui on parle beaucoup de la protection de l'environnement

et de la préservation de la nature.

Ce sont de très belles paroles.....qu'en est-il ?

L'éolien exterminent nos oiseaux et nos chiroptères de toutes espèces .

Dès leur fonctionnement une personne est prévue pour le ramassage des cadavres en toute discrétion et sans aucun scrupule.

Bravo l'écologie !

Je tiens à rappeler à Monsieur Le Préfet de l'Aude que la cité de Carcassonne a été reconnue comme patrimoine exceptionnel par l'UNESCO en 1997 grâce à son environnement naturel et très diversifié .

Maintenant , de la cité de Carcassonne on peut voir l'alignement d'éoliennes dotées de leur lumière rouge et qui détruisent cet environnement d'exception .

Je donne un **AVIS TOTALEMENT DÉFAVORABLE**.

Marie-Noëlle VERBEKE
Le Cun Bas Nord
11390 LES MARTYS

Bonjour M. le commissaire enquêteur,

Je vous fais part de mon opposition au projet éolien Ostwind sur la commune des Martyrs, Aude.

La société Ostwind porte un projet qui compromet l'activité et la survie de l'exploitation de Camille Lassalle et Cécile Bénazeth. Il est inadmissible que les années d'efforts et de travail de ces jeunes agriculteurs soient anéanties par ce projet éolien. C'est aberrant !!! On ne peut pas accepter une chose pareille !!

Camille et Cécile doivent pouvoir continuer leur exploitation dans des conditions optimales sans courir le risque d'une pollution de la source d'eau potable qui alimente leur ferme, nous leur devons le maintien de la qualité de leur cadre de vie et plus largement nous devons préserver la qualité environnementale du territoire de la Montagne Noire déjà si durement touchée en acceptant pas ce projet.

STOP AUX POLLUTIONS AUDITIVES ! STOP AUX POLLUTIONS VISUELLES ! STOP AUX POLLUTIONS ENVIRONNEMENTALES !

STOP AU PROJET EOLIEN OSTWIND !

Marilyne Cicuto, 11600 Lastours